



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**



AESH : UN VRAI MÉTIER !

**STAGES DE FORMATION SYNDICALE ORGANISÉS
PAR LA FSU 11 ET SES SYNDICATS**



JEUDI 4 AVRIL

9h00 à 16h30 à NARBONNE

(Lieu à déterminer)

VENDREDI 5 AVRIL

9h00 à 16h30 à CARCASSONNE

(Lieu à déterminer)

- Du PIAL au PAS ? Des AESH aux ARE ? Quelles annonces ? Quelles réalités ?
- La rémunération, le temps de travail, les droits : ce qu'il faut savoir !
- École inclusive : quel rôle pour les accompagnantes et les accompagnants ?

Stage de formation syndicale: un droit à utiliser !

Participer à des stages de formation syndicale donne droit à une autorisation d'absence sans perte de traitement ni rattrapage d'heures. Organisés par la FSU 11 sous l'égide de l'Institut de formation de la FSU (organisme de formation agréé), ces stages sont ouverts à tous les agents publics, syndiqués ou non, titulaires ou contractuels, dans la limite de 12 jours par an et par personne.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Remplir une demande de congé de formation syndicale au moins un mois avant la date du stage, soit **AVANT LE 04/03/2024 (Narbonne) OU LE 05/03/2024 (Carcassonne).**

Signalez-nous votre inscription par mail à fsu11@fsu.fr